

Le 15 septembre 2017

LETTRÉ AUX PORTEURS DU FCP TRUSTEAM ROC FLEX

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du FCP «Trusteam ROC FLEX», FR0007018239 (part C), nous vous remercions de votre fidélité.

Nous avons le plaisir de vous informer que les modifications suivantes sont apportées au prospectus :

- La création d'une part de partage (part P) FR0013281177 : la société de gestion reverse 50% des frais de gestion financière qu'elle perçoit aux fondations qu'elle sélectionne, sous forme de don. Ce mécanisme n'ouvre droit à aucun avantage fiscal pour les porteurs de parts.
- Le changement de dénomination de la part C qui devient part A.
- La suppression de la classification « diversifié » en prévision du retrait le 1^{er} janvier 2018 de cette classification AMF.

Ces modifications seront effectives à partir du 26 septembre 2017.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

TRUSTEAM FINANCE